

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 15.02.2018	<b>Heure</b> 8h40	<b>Numéro</b> 18.315	<b>Département(s)</b> DDTE
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s) : Jean-Jacques Aubert</b>		
<b>Titre : Publicités mensongères, clients abusés ? Le cas des porcs (soi-disant) heureux</b>		
<b>Contenu :</b> Le Conseil d'État a-t-il vérifié que les accusations formulées par ACUSA dans son numéro de décembre 2017 à l'encontre d'un grand distributeur national n'ont pas été concrétisées par des ventes abusives sur le territoire cantonal ? Et en général, le Conseil d'État peut-il nous informer des suites qu'il donne aux alertes lancées par les médias de tous bords ?		
<b>Souhait d'une réponse écrite : Non</b>		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Jean-Jacques Aubert		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Doris Angst	Veronika Pantillon	